

# **APPEL À PROPOSITIONS**

## **(Pour un budget inférieur à 2.500.000 \$) en faveur des ONG, Institutions Académiques et Organisations Communautaires Enregistrées**

**AAP n° : AAP/TUN/2019/1**

### **Section 1 - Lettre d'Appel à Propositions**

UN WOMEN entend solliciter les prestations de Parties Responsables (Organisations Non Gouvernementales, Organisations Communautaires et Institutions Académiques), telles que définies dans le présent document. UN WOMEN souhaite recevoir des propositions scellées de la part de soumissionnaires qualifiés pour répondre aux exigences définies dans ses termes de référence. Les propositions doivent parvenir à UN WOMEN à l'adresse électronique spécifiée ci-dessous, portant la mention **AAP / TUN / 2019/1** dans le champ objet, au plus tard le **24 novembre 2019**, à 12.00h ( heure tunisienne)

Le présent appel à propositions lancé par UN WOMEN comporte quatre sections et une série d'annexes, à remplir par les soumissionnaires et à remettre avec les propositions :

Section 1 de l'AAP : Lettre de l'appel à propositions (le présent document)

Section 2 de l'AAP : Fiche technique de la proposition

Section 3 de l'AAP : Instructions aux soumissionnaires

Section 4 de l'AAP : Termes de référence de UN WOMEN

### **Formulaires de l'appel à propositions à retourner (obligatoire) :**

Annexe B2-1	Formulaire de confirmation de la proposition/non proposition
Annexe B2-2	Exigences / critères de pré-qualification
Annexe B2-3	Modèle de soumission de la proposition
Annexe B2-4	Format des CV des membres de l'équipe proposés
Annexe B2-5	Liste de contrôle de l'évaluation des capacités

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant à l'adresse électronique suivante : [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org).

## Appel à Proposition (AAP)

AAP n° : AAP/TUN/2019/1

### Section 2 : Fiche technique de la proposition

Bureau de Représentation du Programme UN WOMEN pour la Tunisie IMAGES 2019  
Intitulé officiel du programme : **Hommes et Femmes pour l'égalité entre les sexes**

Email: [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org)

Numéro de téléphone : **+216 36011680**

Date de publication : **14 octobre 2019**

#### Demandes de précisions :

Date : **21 octobre 2019** (via : [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org) )

Horaire : **12h00**

Adresse : **UN WOMEN Tunisie**

**Rue du Lac Windermere - Immeuble Le Prestige - Tour A1**

**Les Berges du Lac I - 1053 Tunis – Tunisie**

Si votre organisation souhaite prendre part à la réunion RSVP avant le 24 octobre 2019 à 2019 à 12h00  
à : [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org)

#### Clarifications de UN WOMEN aux organisations :

Date : **28 octobre 2019**

Horaire : **12h00**

#### Proposition due :

Date : **24 novembre 2019**

Horaire : **12h00**

Date d'attribution prévue : 16 décembre 2019

Date prévue du début du contrat: 2 décembre 2019

## Appel à Propositions (AAP)

AAP n° : AAP/TUN/2019/1

### Section 3 : Instructions aux soumissionnaires

#### 1. Introduction

- 1.1. UNWOMEN appelle les parties qualifiées à soumettre des propositions techniques et financières en vue de fournir des services à UN WOMEN, dans le cadre de sa recherche d'une Partie Responsable organisations non gouvernementales, organisations communautaires et institutions académiques).
- 1.2. Une description des services requis est donnée à la section 4 de l'AAP - Termes de Référence.
- 1.3. UN WOMEN peut, à sa discrétion, annuler les services en partie ou en totalité.
- 1.4. Les soumissionnaires peuvent retirer la proposition après l'avoir soumise, à condition que UN WOMEN ait reçu une notification écrite de retrait avant la date limite fixée pour la soumission des propositions. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date limite de soumission des propositions. Aucune proposition ne peut être retirée entre la date limite de soumission des propositions et la date d'expiration de la période de validité de la proposition.
- 1.5. Toutes les propositions restent valables et doivent pouvoir être acceptées pendant les 90 jours calendaires qui suivent la date de réception des propositions spécifiée. Une proposition valable pour une période plus courte peut être rejetée. Dans des circonstances exceptionnelles, UN WOMEN peut solliciter le consentement du soumissionnaire pour une prolongation de la période de validité. La demande et les réponses à cette demande doivent être formulées par écrit.
- 1.6. Dès publication du présent appel à propositions, toutes Les communications doivent être adressées, directement et exclusivement, à UN WOMEN Tunisie, par courrier électronique à l'adresse [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org) . Les soumissionnaires ne doivent communiquer avec aucun autre membre du personnel de UN WOMEN concernant le présent appel à propositions.

#### 2. Coût de la proposition

Les coûts relatifs à la préparation d'une proposition, à la participation à une conférence préalable à la proposition, à des réunions ou à des présentations orales sont à la charge des soumissionnaires, quels que soient le déroulement ou l'issue de la procédure d'AAP. Les propositions doivent fournir les services pour l'ensemble des besoins. Les propositions n'offrant qu'une partie de ces services seront rejetées.

#### 3. Eligibilité

Les soumissionnaires doivent satisfaire à la totalité des exigences et critères de pré-qualification énoncés à l'annexe B2. 2. Voir la section 10 ci-dessous, pour plus d'explications. Au niveau de cette section, les soumissionnaires se verront attribuer un score favorable/défavorable. Pour que leurs propositions soient prises en compte, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits à l'annexe B2.2. UN WOMEN se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du soumissionnaire ou de demander des informations supplémentaires après réception de la proposition. Toute réponse incomplète ou inappropriée, toute absence de réponse ou fausse déclaration entraîne la disqualification du soumissionnaire.

#### **4. Clarification des documents de l'AAP**

Tout candidat ayant besoin d'éclaircissements sur les documents de l'AAP peut en faire la demande auprès de UN WOMEN, par écrit, à son adresse électronique indiquée dans l'AAP, aux date et heure indiquées.

UN WOMEN répondra par écrit à toute demande de clarification qu'elle recevra au plus tard à la date limite indiquée à la section 2. Des exemplaires écrits de la réponse de UN WOMEN (avec explication de la requête, mais sans mention du demandeur) seront publiés, selon la même modalité qui régit la publication originale du présent document (AAP).

Si l'AAP a fait l'objet d'une annonce publique, les résultats des procédures de clarification (avec explication de la requête, mais sans mention du demandeur) seront publiés sur le même support.

#### **5. Amendement des documents de l'AAP**

A tout moment, avant la date limite de soumission des propositions, UN WOMEN peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification demandée par un éventuel soumissionnaire, modifier les documents de l'appel à propositions. Tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu les documents de l'appel à propositions seront informés par écrit de toutes les modifications apportées aux documents. Pour les concours ouverts, toutes les modifications seront également publiées sur la source annoncée.

Afin de donner aux candidats potentiels un délai raisonnable pour tenir compte les amendements lors de la préparation de leurs propositions, UN WOMEN peut, à sa discrétion, prolonger le délai de soumission des propositions.

#### **6. Langue de la proposition**

La proposition préparée par le soumissionnaire ainsi que toute la correspondance et les documents relatifs à la proposition, échangés entre le soumissionnaire et UN WOMEN, doivent être rédigés en anglais ou en français. Les documents justificatifs et la documentation imprimée fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue, à condition qu'ils soient accompagnés d'une traduction appropriée, en anglais ou en français, de tous les passages pertinents. Dans ce cas, le texte de la traduction prévaudra pour l'interprétation de la proposition. La responsabilité de la traduction et de son exactitude n'engage que le soumissionnaire.

#### **7. Dépôt des propositions**

- 7.1. Les propositions techniques et financières doivent être soumises, dans le même e-mail que le formulaire de soumission de la proposition (Annexe B2) avec la mention **AAP/ TUN / 2019/1** dans le champ objet et la description claire de la proposition à la date et à l'heure stipulées dans le présent document. Si les e-mails et les pièces jointes ne sont pas présentés selon les modalités indiquées, UN WOMEN n'assume aucune responsabilité quant à toute mauvaise classification ou ouverture prématurée des propositions soumises. Le corps du texte de l'e-mail doit indiquer le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse électronique sécurisée suivante : [roas.cfp@unwomen.org](mailto:roas.cfp@unwomen.org)

- 7.2. Les propositions doivent être reçues à la date et l'heure et par le moyen de soumission stipulés dans le présent appel à propositions. Les soumissionnaires doivent veiller à ce que UN WOMEN reçoive leurs propositions dans les délais. Les propositions reçues après la date et l'heure butoirs peuvent être rejetées.
- Lors de la réception des propositions par courrier électronique (comme requis par l'AAP), l'horodatage de réception correspond à la date et à l'heure de réception de la soumission dans la boîte de réception de UN WOMEN. UN WOMEN n'est pas responsable des retards causés par des problèmes de réseau, etc. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que UN WOMEN a bien reçu leurs propositions dans la boîte de réception réservée à cet effet, au plus tard à la date limite prescrite pour l'AAP.
- 7.3 Le "Certificat d'Eligibilité et d'Autorisation à Signer des Propositions", contenu dans le présent appel à propositions, doit être signé par un représentant du soumissionnaire, dûment autorisé à exécuter les contrats et engage le soumissionnaire. La signature du certificat veut dire que le soumissionnaire a lu et compris le présent appel de propositions et qu'il accepte d'être lié par ses termes et conditions. La proposition du soumissionnaire, ainsi que les modifications et contre-propositions ultérieures, le cas échéant, font partie intégrante de tout contrat subséquent.
- 7.4 **Propositions tardives** : Toute proposition reçue par UN WOMEN après la date limite de soumission des propositions, spécifiée dans le présent document, peut être rejetée.

## 8. Clarification des propositions

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des propositions, UN WOMEN peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire d'apporter des éclaircissements en lien avec sa proposition. La demande de clarification et la réponse doivent être établies par écrit et aucune modification du prix ou de la substance de la proposition ne doit être recherchée, proposée ou autorisée. UN WOMEN examinera les informalités et autres erreurs mineures, les fautes de frappe, les erreurs apparentes de prix et les documents manquants conformément à la politique et aux procédures qui sont les siennes.

## 9. Devises des propositions

Les prix doivent être stipulés en dinars tunisiens (**TND**) et en dollars US (**USD**).

UN WOMEN se réserve le droit de rejeter toute proposition soumise dans une autre devise que la devise indiquée ci-dessus. UNWOMEN peut accepter des propositions présentées dans une autre devise que celle indiquée ci-dessus si, lors de la clarification des propositions (voir point 8 ci-dessus), le soumissionnaire confirme par écrit qu'il accepte un contrat établi dans la monnaie de la proposition et, qu'aux fins de la conversion, c'est le taux de change officiel des Nations Unies du jour correspondant au dernier délai de l'AAP, tel qu'indiqué dans la lettre de l'AAP, qui s'applique.

Indépendamment de la devise adoptée dans les propositions reçues, le contrat sera publié et les paiements ultérieurs effectués dans la devise susmentionnée.

## 10. Critères obligatoires / de pré-qualification

- 10.1 Les exigences / critères de pré-qualification ont été établis pour garantir que, dans la mesure du possible et au cours de la phase initiale du processus de passation de marché, seules les propositions des soumissionnaires disposant d'expérience suffisante, de solidité et de stabilité financières, de connaissances techniques confirmées, de capacité évidente à satisfaire aux exigences de UN WOMEN et aux références des principaux clients, pour la fourniture des services

objets du présent appel à propositions, soient éligibles à un examen plus poussé. UNWOMEN se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du soumissionnaire et de demander des informations supplémentaires après réception de la proposition. Toute réponse incomplète ou inappropriée, toute absence de réponse ou fausse déclaration peut affecter l'évaluation de votre proposition.

- 10.2 Les soumissionnaires se verront attribuer un score favorable/défavorable pour la section exigences / critères de pré-qualification. Pour que leurs propositions soient prises en compte à la phase I, les soumissionnaires doivent satisfaire à toutes les exigences / critères de pré-qualification décrits dans le présent Appel À Propositions.

## 11. Evaluation des propositions techniques et financières

### 11.1. PHASE I - PROPOSITION TECHNIQUE (70 points)

11.1.1. Seuls les soumissionnaires répondant aux critères obligatoires accéderont à l'évaluation technique au cours de laquelle un maximum de 100 points peut être attribué. Les évaluateurs techniques, membres du Comité d'Evaluation des Partenaires (CEP), nommé par UN WOMEN, procéderont à l'évaluation technique conformément aux critères d'évaluation ci-après énumérés par l'attribution d'un certain nombre de points à chaque proposition. Pour passer de la phase I du processus d'évaluation détaillé à la phase II (évaluation financière), une proposition doit avoir obtenu un score technique cumulé minimum de 50 points.

	Description technique et pertinence / adéquation de l'approche	40 points
	Pertinence et capacité technique : (voir la liste de contrôle de l'évaluation des capacités) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines assignées (nombre et expertise) aux services à fournir,</li> <li>• Expérience organisationnelle et expérience / crédibilité avérées en matière d'égalité des sexes et développement, gestion axée sur les résultats et son application aux principaux processus (tels que la (planification, la programmation, le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation) et autres domaines de compétence pertinents pour les services requis,</li> <li>• Expérience pertinente en matière de partenariats avec UNWOMEN, autres agences des Nations-Unies, gouvernements, ONG et autres acteurs du développement.</li> </ul>	15 points
	Gouvernance et capacités de gestion : (Voir la liste de contrôle de l'évaluation des capacités) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités de de gestion des services requis, y compris pour le contrôle, l'établissement de rapports et, le cas échéant, l'évaluation</li> <li>• Structure globale de gouvernance / gestion de l'organisation du soumissionnaire</li> </ul>	8 points
	Capacités de gestion financière et administrative : (voir liste de contrôle de l'évaluation des capacités)	7 points
	<b>TOTAL</b>	<b>70 points</b>

## 11.2 PHASE II - PROPOSITION FINANCIERE (30 points)

11.2.1 Les propositions seront évaluées à l'issue de l'évaluation technique. Le soumissionnaire avec le coût évalué le moins-disant se verra attribuer 30 points. Les autres propositions financières recevront des scores au prorata, basées sur la relation entre les prix des soumissionnaires et ceux du coût le moins-disant.

Formule de calcul des points :  
Points = (A / B) Points financiers

Exemple : le prix du soumissionnaire A est le moins-disant, à 10,00 \$. Le soumissionnaire A reçoit 30 points.

Le prix du soumissionnaire B est de 20,00 \$. Le soumissionnaire B reçoit  $(10,00 \$ / 20,00 \$) \times 30$  points = 15 points

## 12. Préparation des propositions

12.1. Vous êtes appelé à examiner tous les termes et instructions inclus dans les documents de l'AAP.

L'omission de communiquer certaines informations demandées se fera aux dépens du soumissionnaire et pourra entraîner le rejet de sa proposition.

12.2 La proposition du soumissionnaire doit être organisée conformément au format du présent appel à propositions. Chaque soumissionnaire doit répondre à chaque demande ou exigence indiquée et notifier qu'il comprend et confirme son acceptation des exigences énoncées par UN WOMEN. Le soumissionnaire doit identifier toute hypothèse de fond retenue dans la préparation de sa proposition. Aucun report de réponse à une question ou à un problème à l'étape de la négociation du contrat n'est acceptable. Tout élément non spécifiquement abordé dans la proposition du soumissionnaire sera considéré comme accepté par lui. Les termes "soumissionnaire" et "contractant" désignent les organisations qui soumettent une proposition en vertu du présent appel à propositions.

12.3 Lorsque le soumissionnaire se voit imposer une exigence ou qu'il lui est demandé de se conformer à une approche spécifique, il doit non seulement indiquer son acceptation, mais également décrire, le cas échéant, comment il entend s'y conformer. Toute absence de réponse à un élément sera considérée comme une acceptation de cet élément. Lorsqu'une réponse descriptive est demandée, l'omission de la fournir sera considérée comme non conforme aux exigences.

12.4 Les termes de référence du présent document proposent une vue d'ensemble des opérations courantes. Si le soumissionnaire souhaite proposer des solutions de remplacement ou des solutions équivalentes, il doit démontrer que le changement proposé est équivalent ou supérieur aux exigences établies par UN WOMEN. L'acceptation de tels changements est à la seule discrétion de UN WOMEN.

12.5 Les propositions doivent offrir des services correspondant à l'ensemble des besoins, sauf indication contraire dans le document d'appel à propositions. Les propositions n'offrant qu'une partie des services peuvent être rejetées, sauf disposition contraire du document d'appel à propositions.

12.6 La proposition du soumissionnaire doit inclure toutes les annexes suivantes :

**Soumission de l'AAP** (au plus tard à la date d'échéance) :

Les soumissionnaires doivent au minimum remplir et renvoyer les documents énumérés ci-dessous (annexes du présent appel à propositions) en tant que partie intégrante de leur proposition. Les soumissionnaires

peuvent ajouter de la documentation supplémentaire à leurs propositions s'ils le jugent approprié.

Ne pas remplir et remettre les documents énumérés ci-dessous dans le cadre de la proposition peut entraîner le rejet.

Partie de la proposition	Exigences / critères de pré-qualification ( <b>Annexe B2-2 ci-joint</b> )
Partie de la proposition	Modèle de soumission de la proposition ( <b>Annexe B2-3</b> )
Partie de la proposition	CV des membres de l'équipe proposée avec les informations demandées ( <b>Annexe B2-4</b> )
Partie de la proposition	Liste de contrôle de l'évaluation des capacités ( <b>Annexe B2-5</b> )

Si, après évaluation de cette opportunité, vous avez décidé de ne pas soumettre votre proposition, nous vous saurions gré de bien vouloir renvoyer ce formulaire en indiquant les raisons de votre non-participation.

**Pré-soumission :**

Les soumissionnaires doivent remplir et renvoyer le formulaire de proposition / de non-proposition avant la date limite de soumission en indiquant s'ils ont ou non l'intention de soumettre une proposition.

document autonome	Formulaire de confirmation de proposition / non-proposition ( <b>Annexe B2-1 ci-joint</b> )
-------------------	---

### 13 Format et signature des propositions

La proposition doit être tapée ou écrite à l'encre indélébile et doit être signée par le soumissionnaire ou toute autre personne dûment autorisée à le lier au contrat. L'éventuelle autorisation doit être certifiée par procuration écrite accompagnant la proposition.

Une proposition ne doit comporter ni interligne, ni suppression, ni rature, à l'exception de celles jugées nécessaires pour corriger des erreurs faites par le soumissionnaire, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes signataires de la proposition.

### 14 Attribution

14.1 Le contrat sera attribué au soumissionnaire responsable et éligible, dont la proposition a été la mieux notée, après négociation d'un accord acceptable. UNWOMEN se réserve le droit de mener des négociations avec le soumissionnaire concernant le contenu de sa proposition. L'attribution ne sera effective qu'après acceptation par le soumissionnaire sélectionné des conditions générales et des termes de référence. **L'accord comportera le nom du soumissionnaire dont les états financiers ont été fournis en réponse au présent appel à propositions.** Parallèlement à la signature de l'accord, UN WOMEN informera rapidement les soumissionnaires non retenus.

14.2 Le soumissionnaire sélectionné devrait commencer à fournir les services à la date et à l'heure stipulées dans le présent appel à propositions.

14.3 L'attribution portera sur un contrat d'une durée initiale de 20 mois avec option de renouvellement aux mêmes conditions, pour une ou plusieurs périodes supplémentaires indiquées par UN WOMEN.



## Section 4 : Termes de Référence de UN Women

### Introduction

Depuis la Révolution de 2011, la Tunisie connaît des transformations considérables dans tous les secteurs, y compris dans le secteur réglementaire. En 2014, les amendements apportés par la nouvelle Constitution ont sacré le principe d'égalité entre tous les citoyens. Cependant, beaucoup reste à faire pour que les lois nationales soient en harmonie avec les objectifs de la Constitution. De nombreuses lois discriminatoires sont encore en vigueur à ce jour. En dépit des nombreuses garanties constitutionnelles en matière de parité, les fonctions supérieures du gouvernement restent inaccessibles aux femmes (les femmes occupent environ 10% des postes). En 2018, la Tunisie a connu ses premières élections municipales après la Révolution. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'accès des femmes aux postes de responsabilité politique au niveau local : 47% des membres élus aux conseils municipaux étaient des femmes. En outre, le Plan d'Action National visant à l'intégration et à l'institutionnalisation des questions de genre a été adopté. La loi organique contre la violence à l'égard des femmes, adoptée en juillet 2017, est entrée en vigueur en février 2018. Nous pouvons donc considérer qu'il s'agit du début d'une nouvelle ère où les victimes sont encouragées à s'exprimer et à dénoncer les violences subies. La Commission des Libertés Individuelles et de l'Egalité, créée par le président le 13 août 2017, a rendu son rapport en 2018. Il contient des propositions législatives visant à aligner le droit national sur la Constitution (de 2014), en lien avec l'égalité et les libertés individuelles. La situation économique ne s'est pas améliorée. Au dernier trimestre de 2018, le taux de croissance était de 2,2% et le taux d'inflation de 7,1%, ce qui pénalise le pouvoir d'achat de la population, en particulier des plus vulnérables. Le taux de chômage reste stable par rapport à l'année dernière, à 15,4% : 12,5% chez les hommes et 22,7% chez les femmes.

Sur le plan international, la Tunisie a levé toutes les réserves émises à l'égard de la CEDAW, tout en maintenant la Déclaration générale. Le pays a signé le Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, approuvé par la loi organique n° 2018-33 du 23 mai 2018. La Tunisie a également adopté le Cadre de Développement Durable des Nations-Unies 2015-2021. En outre, le gouvernement a exprimé son ferme attachement à l'Agenda 2030 et réitéré sa promesse de ne laisser personne pour compte, en particulier les femmes et les jeunes en situation vulnérable.

En 2015, le Bureau Régional de UN WOMEN pour les Etats Arabes a lancé le programme Hommes et Femmes pour l'Égalité entre les Sexes, financé par l'Agence Suédoise de Développement et Coopération Internationale (SIDA). Le programme tente d'identifier le meilleur moyen de s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes et d'y remédier au moyen d'une approche ascendante. Le programme visait à inciter les hommes et les garçons à réaliser l'égalité des sexes en partenariat avec les femmes et les filles, tout en promouvant les droits des femmes. La recherche et la mise en œuvre de programmes, entreprises au cours des quatre dernières années, montrent que la région a toujours besoin d'approches de développement efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité des sexes, l'adoption d'approches nouvelles et innovantes et le soutien continu des mouvements sociaux qui s'attaquent aux inégalités et aux normes sociales et sexospécifiques défavorables.

C'est dans ce contexte que la phase II du programme a été lancée, dans le but de créer des contextes favorables qui permettraient aux hommes et aux femmes des sociétés arabes d'exercer leurs droits et leurs chances à égalité. La phase II s'appuiera sur les bases solides établies au cours de la phase I pour accélérer le changement en ce qui concerne l'égalité des sexes et le droit des femmes, grâce à une sensibilisation plus large de la communauté et à un profond changement institutionnel et juridique. Les pays concernés par la mise en œuvre du programme - Égypte, Liban, Maroc, Palestine - s'élargissent à deux nouveaux, à savoir la Jordanie et la Tunisie.

Le programme vise à atteindre trois résultats :

Résultat 1 : Les communautés ont des comportements plus équitables en matière de genre,

Résultat 2 : Les principaux établissements (universités, institutions confessionnelles, médias, gouvernements) et les réseaux intègrent / encouragent des pratiques sensibles au genre,

Résultat 3 : Les lois, politiques et stratégies en faveur de l'égalité des sexes sont élaborées, révisées et / ou approuvées.

L'enquête internationale sur les Hommes et l'Egalité des Sexes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (IMAGES MENA), est une collaboration novatrice entre la SIDA, UNWOMEN, Promundo et des partenaires de recherche locaux, pour comprendre comment les hommes réagissent à l'égalité des sexes et comment ils peuvent être impliqués dans l'autonomisation des femmes. IMAGES MENA est une enquête qui a été menée auprès des ménages, doublée d'une étude qualitative complémentaire. Elle a couvert plus de 12.000 hommes et femmes dans cinq pays de la région arabe (Egypte, Liban, Koweït, Maroc et Palestine). En collaboration avec Promundo, UN WOMEN prévoit de mettre en œuvre IMAGES MENA en Tunisie.

IMAGES MENA est une adaptation régionale de l'Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Sexes (IMAGES) créée par Promundo et le Centre International de Recherche sur les Femmes (CIRF). IMAGES est l'une des études les plus complètes jamais réalisées auprès des ménages, qui s'intéresse aux attitudes et pratiques des hommes et qui recueille les opinions et expériences des femmes quant à leurs propres expériences. Depuis sa création en 2008, l'enquête IMAGES a été menée dans 26 pays, auprès de plus de 30.000 hommes et 18.000 femmes âgés de 18 à 59 ans. Les résultats ont été utilisés par les gouvernements nationaux, les donateurs internationaux et la société civile pour constituer une base factuelle sur la manière de modifier les institutions et les politiques publiques, afin de mieux promouvoir l'égalité des sexes et de sensibiliser les décideurs et les planificateurs de programmes à la nécessité de faire participer les hommes à la santé, au développement et à l'égalité des sexes.

UN WOMEN cherche à s'associer à un ou plusieurs groupes de recherche en Tunisie pour mener une enquête IMAGES MENA auprès des ménages, outre une recherche qualitative complémentaire. Le partenaire sélectionné aura pour mission d'aider à adapter et à tester le questionnaire IMAGES MENA dans le pays, ainsi qu'à mener l'enquête auprès des ménages sur un groupe d'au moins 1.200 hommes et 1.200 femmes représentant des échantillons représentatifs de la population au niveau national. En fonction des compétences du partenaire de recherche quantitative, le même groupe ou une deuxième entité de recherche sera mandatée pour effectuer une recherche qualitative (groupes de discussion et entretiens individuels) afin de développer et d'élucider davantage les problèmes essentiels liés aux rôles et droits sexospécifiques évoqués dans le questionnaire sur les ménages.

Les questions de recherche qui ont inspiré IMAGES s'articulent autour des thèmes suivants :

A la lumière des acquis et au vu des défis en matière de droits et d'autonomisation des femmes, quelles attitudes et pratiques les hommes ont-ils à l'égard des femmes ? Comment ces attitudes et pratiques se comparent-elles avec les attitudes et pratiques des femmes ? Les hommes intègrent-ils les messages et les politiques appelant à une plus grande égalité pour les filles et les femmes, en matière d'éducation, de revenus et d'activité, de participation politique et de santé ?

Comment les femmes perçoivent-elles la réponse des hommes à l'égalité des sexes, à l'autonomisation et aux droits des femmes ? Quels sont les derniers qui continuent d'entraver l'autonomisation des femmes ?

Quelles sont les attitudes et pratiques des hommes en ce qui concerne leur propre santé et leurs relations interpersonnelles ? Dans quelle mesure les hommes participent-ils à la garde des enfants et à d'autres activités domestiques ? Comment sont les pratiques des hommes en matière de soins en comparaison avec celle des femmes ?

Les hommes recourent-ils souvent à la violence conjugale et à d'autres formes de violence, notamment le harcèlement sexuel dans la rue et sur les lieux travail ? Quels sont les facteurs associés à cette violence ? Que pensent les hommes des lois existantes sur la violence sexiste et autres politiques conçues pour promouvoir l'égalité des sexes ?

La vie des hommes s'améliore-t-elle lorsqu'ils adhèrent à l'égalité des sexes et adoptent des versions plus

équitable, flexible et non violente de la masculinité ?

Parmi les questions abordées dans les enquêtes d'IMAGES MENA auprès des ménages et dans la recherche qualitative associée, on peut citer :

Les attitudes à l'égard des normes de genre dans la vie privée et publique,  
Les attitudes envers les lois et politiques relatives au genre,  
Les attitudes envers le leadership des femmes,  
L'expérience des relations de genre dans le ménage au cours de l'enfance et de violence,  
Les attitudes et expériences du mariage,  
L'impact de la migration sur la répartition des rôles entre les sexes,  
La prise de décision au niveau du ménage et la division du travail,  
La participation des hommes aux tâches ménagères et leur rôle de pères,  
La santé et les pratiques liées à la santé, y compris le bien-être physique et psychologique,  
Les attitudes envers (et l'usage de) la violence sexiste, y compris la violence exercée par le partenaire, le harcèlement sexuel et la violence liée à l'honneur

---

- Description des services et des résultats requis

Le Bureau de Représentation du Programme UN WOMEN pour la Tunisie accueille favorablement les propositions de partenariat visant à obtenir des résultats dans les domaines suivants :

- Etude quantitative  
L'organisme de recherche sélectionné se chargera de l'adaptation et du test pilote du questionnaire existant d'IMAGES MENA, relatif aux ménages, afin de répondre aux besoins et intérêts spécifiques de la Tunisie. Au moins 80% des questions régionales d'IMAGES MENA devraient être utilisées (en fonction des sensibilités culturelles ainsi que des approbations officielles, le cas échéant), 20% des questions peuvent être adaptées (développées, parfois) au contexte national. Le questionnaire sera ensuite traduit vers le dialecte arabe approprié. La recherche sera menée auprès d'un échantillon représentatif de la population au niveau national. La stratégie d'échantillonnage doit également garantir que l'ensemble des hommes, femmes, groupes de revenu, niveaux éducatifs et tranches d'âge sont bien représentés et que l'échantillon est représentatif de la zone géographique sélectionnée.
- Recherche qualitative  
L'organisme de recherche sélectionné devrait élaborer et mettre en œuvre une recherche complémentaire qualitative au questionnaire ménage. Les sujets et la portée de la recherche qualitative dépendent des questions d'intérêt spécifiques au pays. Pour des exemples détaillés, prière consulter: [www.imagesmena.org](http://www.imagesmena.org) .

Les organisations candidates à l'appel à propositions peuvent soumettre des propositions en réponse à un seul domaine ou aux deux. Dans ce cas, UN Women peut décider, à sa discrétion, d'accepter la proposition du soumissionnaire pour les deux domaines ou un seul.

Phases de l'étude :

Pour chaque domaine de travail, les partenaires de recherche seront appelés à assurer :

- L'adaptation et le pré-test des questionnaires IMAGES / guides de recherche qualitative en collaboration avec UN WOMEN et Promundo,
- Le recrutement et la formation des enquêteurs : la formation comprend généralement des discussions sur le genre et les masculinités, ainsi qu'un aperçu sur la méthodologie et les directives

éthiques,

- Le formulaire des enquêtes / études qualitatives : s'étend généralement sur une période de 1 à 2 mois, avec une supervision sur le terrain. Des mesures adéquates doivent être mises en place pour garantir la qualité des données et le respect intégral de toutes les normes éthiques.
- Le partenaire sélectionné fournira des tableaux descriptifs et des graphiques (données d'enquêtes auprès des ménages) et un rapport préliminaire (résultats quantitatifs), en anglais. Les partenaires locaux se chargeront de la traduction de ces documents en arabe (dialecte tunisien).

Les tâches et produits à délivrer comprendront :

- Un instrument révisé : Collaborer avec les spécialistes d'IMAGES et UN WOMEN pour modifier, mettre en œuvre et analyser les outils de recherche d'IMAGES et la méthodologie générale adaptée au contexte,
- Un plan d'échantillonnage : élaborer le cadre et la stratégie d'échantillonnage, le plan de recherche, les guides de recherche qualitative, les procédures éthiques et les mécanismes de contrôle de la qualité des données,
- Un rapport initial comprenant un plan de travail détaillé avec le calendrier et le plan de travail
- Une revue de la littérature sur l'égalité des sexes, les masculinités et la violence liée à l'appartenance sexuelle dans le pays (partenaire qualitatif),
- Formation : formation des enquêteurs, des interviewers et des superviseurs de terrain ;
- Pré-tester / piloter les outils quantitatifs / qualitatifs,
- Sélectionner 1 200 hommes et 1 200 femmes pour l'enquête quantitative ; 100 hommes et femmes participant à des entretiens individuels approfondis et à des discussions de groupe pour des entretiens qualitatifs,
- Mettre au propre et coder les données de l'enquête en utilisant des codes et des labels communs, pour permettre des comparaisons entre pays grâce à des données et des comptes rendus de terrain soumis,
- Transcrire et analyser les données qualitatives,
- Entreprendre une analyse approfondie des résultats de l'enquête,
- Préparation de tableaux / graphiques descriptifs (résultats quantitatifs) et rédaction préliminaire (résultats qualitatifs) ; traduction du rapport de synthèse final et du résumé en anglais, si nécessaire
- Participation aux événements de diffusion de UN WOMEN.

Dispositions institutionnelles :

Les organisations sélectionnées signeront un Accord de Coopération de Projet (APC) avec UN WOMEN. Un processus de sélection concurrentiel aura lieu pour identifier les partenaires potentiels. L'organisation ne sera sélectionnée que si sa capacité à fournir les produits / activités proposés est démontrée. UN WOMEN évaluera sa capacité conformément à sa politique et à ses procédures.

Présence du Programme UN WOMEN en Tunisie, en partenariat avec Promundo, assurera la supervision technique et la coordination du projet, y compris une orientation sur la méthodologie IMAGES, les outils et l'échantillonnage, le matériel de formation des enquêteurs et des superviseurs (y compris les procédures éthiques, les protocoles de sécurité, la formation à la problématique hommes-femmes); la formation à la collecte de données et la réalisation de cette collecte, les outils et cadres d'analyse, la supervision générale et l'assurance de la qualité. La portée précise de ce soutien sera convenue entre Promundo, UN WOMEN et les partenaires de recherche locaux.

Pour plus d'informations sur les instruments IMAGES, prière consulter :

Vue d'ensemble: <http://www.promundo.org.br/en/activities/activities-posts/internationalmen-and-gender-égalité-enquête-images-3/>

Guide : <http://www.promundo.org.br/en/wp-content/uploads/2013/01/IMAGESOverview-and-Guide.pdf>

Questionnaires IMAGES pour hommes et femmes :

<http://www.promundo.org.br/en/wpcontent/uploads/2013/01/Combined-IMAGES-Questionnaires- FINAL.1.8.13.doc>

Manuel et Guide Préliminaire de l'intervieweur:

[http://www.promundo.org.br/en/wpcontent/uploads/2013/01/Interviewers-Manual-IMAGES\\_1.8.doc](http://www.promundo.org.br/en/wpcontent/uploads/2013/01/Interviewers-Manual-IMAGES_1.8.doc)

---

Echéancier : Le projet doit être achevé dans les 18 mois qui suivent la signature du contrat avec les organisations sélectionnées.

---

## 2. Compétences

Lors de la sélection des partenaires, les compétences suivantes seront prises en compte :

- i. Expertise opérationnelle
  - a. Solide expérience en matière de conception et d'exécution de travaux de recherche complexes, notamment d'enquêtes auprès des ménages et / ou de recherches qualitatives,
  - B. Expérience dans le domaine du travail sur les questions de genre, d'hommes et de masculinités, de santé sexuelle et reproductive, de violences sexistes et d'autonomisation des femmes,
  - c. Excellente connaissance du contexte général en Tunisie, notamment en ce qui concerne les questions relatives aux femmes.
  - d. Expérience de travail dans les gouvernorats de Tunisie,
  - e. Capacité de contacter des enquêteurs masculins et féminins,
  - f. Aptitude à effectuer des analyses statistiques des données d'enquête et / ou des données qualitatives,
  - g. Solides compétences en rédaction en anglais, en plus de l'arabe,
  - h. Expérience en matière d'utilisation d'appareils mobiles pour la collecte de données,
  - i. Expérience de la communication des résultats de recherche à un éventail de parties prenantes, y compris les communautés locales,
  - j. Des liens étroits avec les ONG œuvrant dans le domaine de l'égalité des sexes et une solide crédibilité auprès de la société civile au sens large,
  - k. Aptitude démontrée à produire des rapports de recherche bien rédigés et à diffuser ces résultats au niveau national, auprès de divers mandants,
- ii. Compétences de l'entreprise :
  - a. Faire preuve d'intégrité, en adoptant les valeurs et normes éthiques de l'ONU,
  - b. Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques,
  - c. Incarner une certaine sensibilité et un certain degré d'adaptabilité aux questions de culture, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge,
- iii. Développement et efficacité opérationnelle :
  - a. Capacités à diriger de manière stratégique, y compris la gestion et la production de rapports,
  - b. Aptitude à contribuer à la formulation et au suivi de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'initiative,
- iv. Gestion et direction
  - a. Faire preuve d'une certaine ouverture au changement, de souplesse et de capacité à gérer les complexités,
  - b. Réseautage éprouvé, compétences en matière de constitution d'équipes, d'organisation et de communication.

## Annexe B2-1

### Appel à Propositions

**Description :** Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Genres, Moyen-Orient et Afrique du Nord (IMAGES MENA)

**N ° d'AAP :** AAP / TUN / 2019/1

### Formulaire de confirmation de proposition / de non proposition

Si, après avoir évalué cette opportunité, vous avez décidé de ne pas soumettre votre proposition, nous vous saurions gré de bien vouloir renvoyer ce formulaire en indiquant les raisons de votre non-participation.

Date :

À : UNWOMEN

Email :

De : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_

Oui, nous avons l'intention de soumettre une offre.

NON, nous ne sommes pas en mesure de soumettre une proposition en réponse à l'appel à propositions susmentionné, pour les raisons énumérées ci-dessous :

- Les produits demandés ne font pas partie de notre gamme de services
- Nous ne sommes pas en mesure de soumettre une proposition concurrentielle pour les services demandés, pour le moment.
- Nous ne pouvons pas respecter les termes de référence indiqués
- Votre AAP est trop compliqué
- Le délai imparti pour préparer une proposition est insuffisant
- Nous ne pouvons pas répondre aux exigences de livraison
- Nous ne pouvons pas adhérer à vos conditions et termes généraux (veuillez préciser : conditions de paiement, demande de garantie de performance, etc.)
- Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_
- Nous aimerions recevoir de futurs appels à propositions pour ce type de services
- Nous ne souhaitons pas recevoir d'autres appels à propositions pour ce type de services

Si UN WOMEN souhaite poser d'autres questions soumissionnaire concernant la présente proposition, prière contacter M. / Mme \_\_\_\_\_, téléphone / e-mail \_\_\_\_\_.

## Annexe B2-2

### Appel à Propositions

**Description des services :** Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Genres, Moyen-Orient et Afrique du Nord (IMAGES MENA)

**N ° d'AAP :** AAP / TUN / 2019/1

### Exigences / critères de pré-qualification

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire et de le renvoyer avec leur soumission. Les soumissionnaires se verront attribuer un score favorable/défavorable pour cette section. Pour que leurs propositions soient prises en compte, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits ci-dessous. Vous devez répondre à toutes les questions du formulaire ou du duplicata exact qui en est fait. UN WOMEN se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du soumissionnaire ou de demander des informations supplémentaires après réception de la proposition. Toute réponse incomplète ou inappropriée, toute absence de réponse ou fausse déclaration entraîne la disqualification du soumissionnaire.

Exigences / critères de pré-qualification	Réponse du soumissionnaire
1.1. Confirmer que les services demandés font partie des services essentiels que le soumissionnaire fournit en tant qu'organisation. Ceci doit être étayé par une liste d'au moins deux références pour lesquelles un service similaire est fourni actuellement ou a été fourni auparavant par le soumissionnaire.	Référence 1 : Référence 2 :
1.2. Confirmer que le soumissionnaire est dûment enregistré, dispose d'un droit / d'un mandat en tant qu'organisation	Oui/Non
1.3. Confirmer que le soumissionnaire, en tant qu'organisation, est en activité pendant au moins cinq (5) ans	Oui/Non
1.4. Confirmer que le soumissionnaire dispose d'un bureau permanent sur les lieux	Oui/Non
1.5 Le soumissionnaire doit accepter une visite des lieux sur un site du client, à l'emplacement ou dans la zone de travail similaire à ceux décrits dans le présent appel à propositions.	Oui/Non
1.7 Confirmer que le soumissionnaire n'a jamais fait l'objet d'un constat de fraude ou bien d'autre inconduite avérée et n'a été inscrit sur aucune liste de sanctions pertinente, suite à une enquête de UN Women ou bien d'une autre entité onusienne. Le soumissionnaire doit indiquer s'il fait l'objet en ce moment d'une enquête pour fraude ou bien pour toute autre inconduite, menée par UN Women ou bien par toute autre entité onusienne et donner des détails sur une telle enquête, le cas échéant.	Oui/Non

## Annexe B2-3

### Appel à Propositions

**Description des services :** Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Genres, Moyen-Orient et Afrique du Nord (IMAGES MENA)

**N ° d'AAP :** AAP/ TUN / 2019/1

### Modèle de soumission de proposition

#### Exigences / critères de pré-qualification

Les soumissionnaires sont priés de remplir le formulaire de l'annexe B2-1 et de le renvoyer avec leur soumission. Les soumissionnaires doivent satisfaire à toutes les exigences et à tous les critères de pré-qualification énoncés dans l'annexe B. Ils se verront attribuer un score favorable / défavorable pour cette section. Pour que leurs propositions soient prises en compte, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits à l'Annexe B. UN WOMEN se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du soumissionnaire ou de demander des informations supplémentaires après réception de la proposition. Toute réponse incomplète ou inappropriée, toute absence de réponse ou fausse déclaration entraîne la disqualification du soumissionnaire.

#### Composante 1 : Contexte organisationnel et capacité à mettre en œuvre des activités pour atteindre les résultats prévus (maximum 1,5 pages)

Cette section doit fournir une vue d'ensemble avec les annexes pertinentes qui démontrent clairement que l'organisation soumissionnaire a la capacité et l'engagement nécessaires pour mettre en œuvre avec succès les activités proposées et produire des résultats. Les éléments essentiels à couvrir dans cette section incluent notamment :

1. La nature de l'organisation soumissionnaire - S'agit-il d'une organisation à base communautaire, d'une ONG nationale ou sous-nationale, d'une institution de recherche ou de formation, etc. ?
2. Sa mission globale, son objectif et ses programmes / services de base.
3. Groupes de population cibles (femmes, peuples autochtones, jeunes, etc.)
4. Approche organisationnelle (philosophie) - comment l'organisation exécute-t-elle ses projets, par exemple en tenant compte de la problématique hommes-femmes, des droits, etc.
5. Durée d'existence et expérience pertinente
6. Aperçu de la capacité organisationnelle pertinente pour l'engagement proposé auprès de UN WOMEN (par exemple : technique, gouvernance, gestion financière et administrative)



## Composante 2 : Résultats attendus et indicateurs (maximum 1,5 pages)

Cette section doit exposer clairement la compréhension par le soumissionnaire des termes de référence de UN WOMEN. Elle devrait contenir une déclaration claire et précise de ce que la proposition va accomplir en rapport avec ces termes de référence. Cela devrait inclure :

1. L' **énoncé du problème** ou des défis à relever compte tenu du contexte décrit dans le mandat.
2. Les **résultats** spécifiques escomptés (p. ex. extrants) **suite à** l'intervention du soumissionnaire. Les résultats attendus sont les changements mesurables qui auront eu lieu à la fin de l'intervention prévue. Il faut proposer des indicateurs spécifiques et mesurables qui constitueront la base du suivi et de l'évaluation. Ces indicateurs seront affinés et constitueront une partie importante de l'accord entre l'organisation soumissionnaire et UN WOMEN.

## Composante 3 : Description de l'approche technique et des activités (max 2.5 pages)

Cette section devrait décrire l'approche technique et devrait être en mesure de montrer la pertinence et la solidité de l'approche proposée, de ce qui sera réellement fait pour produire les résultats attendus en termes d'activités. Il devrait exister un lien clair et direct entre les activités et les résultats, au moins au niveau des produits. Des stratégies spécifiques doivent également être décrites pour favoriser l'obtention de résultats, tels que la création de partenariats, etc.

Les descriptions d'activités doivent être aussi spécifiques que nécessaire, identifiant **ce qui** sera fait, **qui** le fera, **quand** ce sera fait (début, durée, achèvement), et **où** ce sera fait. Lors de la description des activités, il convient d'indiquer les organisations et les personnes impliquées ou bénéficiant de l'activité.

Ce récit doit être complété par une présentation tabulaire qui servira de plan de mise en œuvre, comme décrit dans la composante 4

## Composante 4 : Plan de mise en œuvre (maximum 1,5 pages)

Cette section est présentée sous forme d'un tableau et peut être jointe en annexe. Elle devrait indiquer la séquence **et un calendrier (la durée) des principales activités**. Fournissez autant de détails que nécessaire. Le plan de mise en œuvre devrait indiquer un flux logique d'activités. Veuillez inclure dans le plan de mise en œuvre tous les rapports d'étape et les examens de suivi requis.

## Plan de mise en œuvre

Numéro du projet :		Intitulé du projet :											
Nom de l'organisation du soumissionnaire :													
Description sommaire du projet :													
		• Début et fin du projet ;											
Brève description de résultats spécifiques (par exemple, les produits ou extrants) avec les indicateurs, les niveaux de référence et les cibles correspondants. Répéter pour chaque résultat													
Enumérer les activités nécessaires pour produire les résultats et Indiquer qui est responsable de chaque activité		Durée de l'activité en mois (ou trimestres)											
Activité	Responsable	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1,1													
1.2													
1,3													
1,4													

## Plan de suivi et évaluation (max. 1 page)

Cette section devrait contenir une explication du plan de suivi et d'évaluation des activités, à la fois pendant sa mise en œuvre (formative) et à son terme (sommativ). Éléments essentiels à inclure

- Comment la performance des activités sera suivie en termes de réalisation des étapes et des jalons définis dans le plan de mise en œuvre
- Comment une correction à mi-parcours et un ajustement de la conception et des plans seront possibles sur la base des commentaires reçus
- Comment la participation des membres de la communauté aux processus de suivi et d'évaluation sera réalisée

### Composante 5 : Risques pouvant nuire à une mise en œuvre réussie (1 page)

Identifiez et dressez la liste de tous les principaux facteurs de risque susceptibles d'empêcher les activités de produire les résultats escomptés. Celle-ci doit inclure à la fois des facteurs internes (par exemple, la technologie impliquée ne fonctionne pas comme prévu) et des facteurs externes (par exemple, des fluctuations monétaires importantes entraînant des modifications de la situation économique de l'activité). Décrivez comment ces risques doivent être atténués.

Inclure dans cette section aussi les principales **hypothèses** sur lesquels le plan d'activité est basé. Dans ce cas, les hypothèses sont principalement liées à des facteurs externes (par exemple, une politique environnementale stable du gouvernement) prévus dans la planification et dont dépend la faisabilité des activités.

### Composante 6 : Budget basé sur les résultats (max. 1,5 pages)

L'élaboration et la gestion d'un budget réaliste jouent un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités réussies. Une attention particulière aux questions de gestion financière et d'intégrité renforcera l'efficacité et l'impact. Lors de la préparation d'un budget de projet, il convient de garder à l'esprit les principes importants suivants :

- N'incluez que les coûts directement liés à la réalisation efficace des activités et à la production des résultats énoncés dans la proposition. Les autres coûts devraient être financés par d'autres sources.
- Le budget doit être réaliste. Délimitez le coût effectif des activités, et ne supposez pas que vous pourrez vous en tirer aux moindres frais.
- Le budget doit inclure tous les coûts associés à la gestion et à l'administration de l'activité. Inclure particulièrement les coûts de suivi et d'évaluation.
- Les coûts indirects ou les frais généraux d'administration, tels que les salaires du personnel et le loyer des bureaux, ne sont pas financés. Ceux-ci ne devraient donc pas faire partie de la demande de financement.
- Les postes budgétaires sont des catégories générales destinées à aider à déterminer où l'argent sera dépensé. Si une dépense planifiée ne semble correspondre à aucune des catégories d'éléments de campagne standard, rangez-la dans la rubrique *Autres coûts* et indiquez à quoi l'argent doit être affecté.
- Les chiffres figurant dans le budget doivent concorder avec ceux de l'en-tête et du texte de la proposition.

Résultat 1 : (Ex : produit (extrant)) Répéter ce même tableau pour chaque résultat					
Type de dépense : (Exemples donnés plus haut les propositions pourraient inclure d'autres catégories pertinentes)	Année 1 (monnaie locale)	Année 2 (si applicable) Monnaie locale	Total (monnaie locale)	Dollars US	% total
1. Personnel					
2. Equipement et matériaux					
3. Formation / Séminaires / voyages/ Ateliers					
4. Contrats					
5. Autres coûts					
<b>Coût total pour le résultat 1</b>					

## Annexe B2-4

### Appel à Propositions

**Description des services :** Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Genres, Moyen-Orient et Afrique du Nord (IMAGES MENA)N ° d'AAP : AAP / TUN / 2019/1

### Format du CV du personnel proposé

Nom du membre du personnel : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Années avec une ONG : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

**Etudes / Qualifications :** (Résumez les études secondaires / universitaires et les autres formations spécialisées des membres du personnel, en donnant le nom des écoles, les dates de fréquentation et les diplômes obtenus).

### Emplois occupés/ expérience

En commençant par le poste actuellement occupé, énumérer, en sens inverse, tous les postes occupés par le membre du personnel depuis l'obtention du diplôme, en indiquant les dates, les noms de l'organisme employeur, le poste occupé et le lieu de travail. Pour l'expérience acquise au cours des cinq dernières années, indiquez le type d'activités exercées, le degré de responsabilité, le lieu des missions et toute autre information ou expérience professionnelle jugée pertinente pour cette mission.

### Références

Prière fournir les noms et adresses de deux (2) références.

## Annexe B2-5

### Appel à Propositions

Description des services : Enquête Internationale sur les Hommes et l'Egalité des Genres, Moyen-Orient et Afrique du Nord (IMAGES MENA) N ° d'AAP : AAP / TUN / 2019/1

### Liste de contrôle de l'évaluation des capacités Pour les parties responsables / partenaires de mise en œuvre potentiels

#### Gouvernance, Gestion et Technique

Document	Obligatoire/Facultatif	Oui/Non
Enregistrement légal	Obligatoire	
Règles de gouvernance / Statuts de l'organisme	Obligatoire	
Organigramme de l'organisme	Obligatoire	
Liste des principaux gestionnaires	Obligatoire	
CV des principaux membres du personnel proposé pour l'engagement avec UNWOMEN	Obligatoire	
Cadre de politique antifraude	Obligatoire	

#### Administration et Finances

Document	Obligatoire/Facultatif	Oui/Non
Règles administratives et financières de l'organisme	Obligatoire	
Cadre de contrôle interne	Obligatoire	
États vérifiés des 3 dernières années	Obligatoire	
Liste de banques		
Nom des auditeurs externes		

#### Passation de marchés

Document	Obligatoire/Facultatif	Oui/Non
Manuel de passation des marchés	Obligatoire	
Code de conduite de passation des marchés		
Liste des principaux fournisseurs / vendeurs		

#### Relation avec le client

Document	Obligatoire/Facultatif	Oui/Non
Liste des principaux clients / donateurs	Obligatoire	
Deux références	Obligatoire	
Rapports antérieurs aux clients / donateurs pour les 3 dernières années		